

Publiée le 7.06.2023

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES</b> 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
<p>Date de convocation : 26.05.2023 Date d'affichage 26.05.2023</p> <hr/> <p>Nombre de conseillers : En exercice 39 Présents 27 Titulaires 26 Suppléants 1 Pouvoirs 6 Votants 33 19h23 Arrivée titulaire +1 Votants 34  Quorum 20</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois le 1<sup>er</sup> juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Janville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.</p> <p>Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIÏ, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Magali LONCLE, Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK (arrivé à 19h23), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Dominique DELIVET), Florence GUERIN (pouvoir à Richard MARTIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Régine ENEE), MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE (pouvoir à Magali LONCLE), Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, William HERFORT, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Sylvie SALLE), Alexandra LEPINAY (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Alexandre PIGEONNIER, Alain BOHEME.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Magali LONCLE</p>

**Délibération n° 2023 / 96**

**Objet : OTRI – Tri à la source des biodéchets : demande de subventions**

Le Fonds vert prévoit dans un de ses axes, le soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets. Ainsi, dans le cadre de la mise en place de ce dispositif sur le territoire de Val ès dunes en 2024, il convient de solliciter les subventions éligibles, dont le Fonds vert.

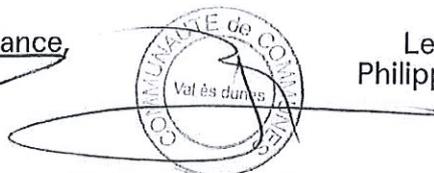
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de solliciter les subventions éligibles, dont le Fonds vert, pour la mise en place du tri à la source des biodéchets ;

↳ Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Magali LONCLE



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).